0640052J
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON FEBUS
20 AVENUE GEORGES MOUTET
64301 ORTHEZ CEDEX
Tel : 0559670800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 9
Numéro d'enregistrement : 44
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 05/07/2019
Nombre de présents à la séance initiale : 5
⚠ Quorum non atteint
Nombre de présents : 6

Le conseil d'administration
Convoqué le : 08/07/2019
Réuni le : 09/07/2019
Sous la présidence de : Philippe Dubourg
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Bordeaux , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à Bordeaux 2019-2020 : le CA autorise le voyage et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions nécessaires au déroulement de ce voyage. La contribution volontaire des familles est fixée à 30 euros

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	6
Pour :	6
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubourg
Prénom : Philippe
Signé le: 13/09/2019 16:13:20

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.